

PROCES-VERBAL DE LA SEANCE PUBLIQUE

DU CONSEIL MUNICIPAL DU 9 MAI 2023

-----oOo-----

L'an deux mille vingt-trois, le mardi 9 mai, à 20h30, le Conseil municipal de la commune de GUILLESTRE, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire à la Mairie, sous la présidence de Madame Christine PORTEVIN, Maire.

Date de la convocation du Conseil municipal : 2 mai 2023

Nombre de conseillers : en exercice **19** - présents **13** - votants **18**

Présents : ARMANDIE Jean-Pierre - BELLEVILLE Patricia - BERARD Maxime - CHARPIOT François - CHIAPPONI Marina - COURT Sylvie - DEJY Guillaume - FEUILLASSIER Stéphanie - GARCIN Aurélien - LANOE Loïc - MOULIN Dominique - PICHET Catherine - PORTEVIN Christine

Absent : DU PONTAVICE Quentin

Pouvoirs de :
 CERBINO-BARBEROUX Sylvie à DEJY Guillaume
 FEUTRIER Lucie à MOULIN Dominique
 FIORONI Stéphane à BERARD Maxime
 GRANDGAUD Sélim-Thomas à LANOE Loïc
 HAUBER-IMBERT Isabelle à COURT Sylvie

Secrétaire de séance : Maxime BERARD

1. Délibération n° 20230509-01 Ressources Humaines – Création d'un emploi temporaire à la régie de l'eau la Réortie

Rapporteur : Mme le Maire

Le conseil municipal vote cette délibération à l'unanimité.

2. Délibération n° 20230509-02 Convention Petites villes de demain valant **ORT (Opération de Revitalisation des Territoires)**

Rapporteur : Maxime BERARD

Le conseil municipal vote cette délibération à l'unanimité.

M. Dejy se questionne sur la démocratie participative avec les habitants et acteurs socioéconomiques. Il n'a pas l'impression que les administrés soient régulièrement conviés et impliqués dans la gestion globale de la commune alors qu'un des volets du projet « PVD / ORT » comprend cette participation citoyenne.

Mme Le Maire répond qu'elle ne partage pas ce constat.

La municipalité met en place de nombreuses actions de concertation avec la population comme les réunions de quartier, le budget participatif, les réunions avec les associations, les GRAC, le comité de crèche, la présence des élus sur les marchés, la réunion sur la forêt alpine.

Certes ces démarches sont perfectibles mais c'est à partir de ce contact régulier avec la population que les actions citées dans l'ORT ont été établies et programmées.

La rédaction de ces différents documents d'aménagement urbain et de planification est le fruit de plusieurs années de travail sur le terrain avec les administrés, les associations et les socioprofessionnels.

M.Bérard précise que l'ORT comprend tout l'aménagement urbain construit et validé depuis plusieurs mandats.

M.Moulin confirme que la concertation a eu lieu avec parfois peu de monde, malheureusement. De même à certaines commissions à la CCGQ peu d'élus sont présents. Il n'y a pas de rupture mais une continuité républicaine.

3. Délibération n° 20230509-03 OPAH : Avenant de prolongation de 12 mois

Rapporteur : Maxime BERARD

Le conseil municipal vote cette délibération à l'unanimité.

4. Délibération n° 20230509-04 Chef de projet OPAH et PVD : Demande de subvention 2023-2024

Rapporteur : Maxime BERARD

Le conseil municipal vote cette délibération à l'unanimité.

5. Délibération n° 20230509-05 Suivi-animation OPAH : Demande de subvention 2023-2024

Rapporteur : Maxime BERARD

Le conseil municipal vote cette délibération à la majorité.

6. Délibération n° 20230509-06 Opération façades toitures devantures : Attribution de subvention

Rapporteur : Maxime BERARD

Le conseil municipal vote cette délibération à l'unanimité.

7. Délibération n° 20230509-07 Rénovation des façades et toitures : Demande de subvention – Département des Hautes-Alpes

Rapporteur : Maxime BERARD

Le conseil municipal vote cette délibération à l'unanimité.

8. Délibération n° 20230509-08 Audit Energétique : Demande de subvention ACTEE

Rapporteur : Mme le Maire

Le conseil municipal vote cette délibération à l'unanimité.

9. Délibération n° 20230905-09 Voie douce : Actualisation du plan de financement - Demande de subvention

Rapporteur : Mme le Maire

Mme Le Maire précise que les travaux de la liaison douce vont s'interrompre cet été pour reprendre cet automne.

Mais elle sera accessible dès juillet, avec les travaux de sécurisation le long de la départementale. L'inauguration sera programmée cet automne, en même temps que la passerelle Gaboyer.

Le conseil municipal vote cette délibération à l'unanimité.

10. Délibération n° 20230905-10 Navettes estivales entre Guillestre – Eygliers – Mont Dauphin / Eté 2023

Rapporteur : Mme le Maire

Mme le Maire et Mme Pichet expliquent le contexte avec la commune d'Eygliers. La convention présentée ce soir reflète les conclusions d'une réunion avec les élus municipaux d'Eygliers.

Il est espéré que cette convention soit acceptée par la commune d'Eygliers, elle est présentée ce soir en bureau municipal.

La question de la gestion de ces navettes estivales est en cours de discussion entre la CCGQ, la préfecture et la région, pour l'année prochaine.

Le conseil municipal vote cette délibération à l'unanimité.

11. Délibération n° 20230905-11 Modification du diagnostic territorial et du rapport de présentation du plan local d'urbanisme

Rapporteur : Mme le Maire

M.Dejy demande, au vu de ce complément sur le PLU, si la majorité a pris conscience de l'inutilité de créer de nouvelles places de parking comme cela est prévu sur le terrain Barberoux.

Mme le Maire répond que le chemin du Queyron est un axe routier dangereux pour les piétons, surtout en période de rentrée/sortie scolaire. Le but premier du projet est bien de mettre en sécurité les piétons,

de créer quelques places pour les habitants du centre-ville et une liaison piétonne jusqu'au chemin des Poltrons.

Les parkings de Guillestre sont vite pleins et même toute l'année, pas seulement l'été.

M.Moulin confirme que tous les parkings sont très utilisés, même le parking devant la CCGQ est plein. La commune programme des aménagements urbains et prévoit la sécurisation des cheminements piétons et également des zones de stationnement : c'est un projet global d'aménagement adapté à Guillestre et aux besoins des habitants.

Le conseil municipal vote cette délibération à l'unanimité.

12. Délibération n° 20230509-12 Barrière : Convention de mise à disposition de barrière avec la CCGQ

Rapporteur : Maxime BERARD

Le conseil municipal vote cette délibération à l'unanimité.

13. Délibération n° 20230509-13 Poste manager de commerces : Convention avec la CCGQ

Rapporteur : Cathy PICHET

M.Dejy demande la durée du contrat proposé.

Mme Pichet répond que la durée du contrat prévu est de 2 ans minimum, en sachant que le dispositif VTA est programmé sur une durée de 18 mois.

Le conseil municipal vote cette délibération à l'unanimité.

14. Délibération n° 20230509-14 Marché de Noël 2023 : Mise à disposition des chalets de Noël

Rapporteur : Cathy PICHET

M.Dejy demande si une convention entre l'association des commerçants existe sur les conditions d'attribution des chalets en termes de producteurs locaux ou de qualité labélisée...ou autres.

Mme Pichet répond que pour l'instant rien n'a été décidé mais une réunion est prévue début septembre pour faire un point d'étape sur l'avancement de l'occupation des chalets.

C'est la première année que la commune organise ce type d'animations à Noël, c'est une année test. Il faudra renouveler l'expérience avant de tirer des conclusions afin de fidéliser les visiteurs.

Les animations de Noël programmées habituellement en début de vacances scolaires seront également proposées à cette date. Cela sera le Noël de Guillestre.

M.Dejy approuve ce projet.

Le conseil municipal vote cette délibération à l'unanimité.

15. Délibération n° 20230509-15 Convention de partenariat avec la société Cin Valley – Saison 2023

Rapporteur : Cathy PICHET

Mme Feuillassier fait remarquer que les bénéficiaires de la carte + ont plus que 18 ans, l'âge maximal va jusqu' à 25 ans.

M.Moulin rajoute également que la commune abonde de 2 euros pour chaque entrée avec la carte +.

La convention et la délibération sont complétées dans ce sens.

Le conseil municipal vote cette délibération à l'unanimité.

16. Délibération n° 20230905-16 Règlement des foires et marchés

Rapporteur : Marina CHIAPPONI

M.Dejy se désolé que ce règlement n'ait pas été discuté avec tous les producteurs et notamment les producteurs locaux, qu'il n'y ait pas eu de zone dédiée pour les producteurs locaux.

Mme Chiapponi répond que les producteurs ont été vus toute l'année dernière, que les producteurs locaux n'ont pas assez de marchandise pour venir sur tous les marchés du département, ils ont déjà leurs circuits de distribution, avec l'AMAP par exemple.

Mme Le maire rappelle que la commune a mis en place dès l'été 2020, pendant la pandémie, un marché de producteurs locaux en collaboration avec des représentants de ceux-ci.

Le marché de producteurs de l'année dernière a terminé avec 2 producteurs seulement.

Le conseil municipal vote cette délibération à la majorité, avec 2 votes contre :
M.Dejy et Mme Cerbino Barberoux

Informations diverses

MOE pour les travaux de la mairie

4 candidats sont venus ce matin pour prétendre au futur marché.

La date limite de réception des offres est fixée au 1^{er} juin.

Les travaux en cours au niveau de la mairie :

- Serre Meyère : travaux sur les réseaux humides en lien avec la CCGQ. Les travaux se poursuivent malgré certaines difficultés sur les branchements d'eau potable.
- Liaison Douce : Guillore/ Eyglis, les travaux avancent bien même si elle ne sera pas terminée pour cet été. L'objectif est qu'elle puisse être opérationnelle cet automne.

Auberge de jeunesse - Abri janvier

Fonds Riace : 35 000 euros obtenus sur 70 000 euros demandés.

Les travaux pour la salle de bain et l'électricité vont être programmés en priorité.

Un dossier complémentaire va être déposé auprès de la fondation Rothchild.

Travaux jardin du presbytère

Les services techniques ont terminé les travaux, il va être prochainement ouvert au public.

Fleurissement et arrosage

Compte tenu du manque d'eau qui s'annonce, il a été décidé de diminuer le fleurissement, de pailler, et d'utiliser des jarres en terre poreuse pour diminuer la quantité d'eau nécessaire.

Des fleurs en bois seront également déposées dans des jardinières.

Des poussoirs seront installés sur les fontaines à chaque fois que c'est possible.

